

## Mot du maire – Avril 2019

Mes très chères concitoyennes,  
Mes très chers concitoyens,

Permettez-moi de profiter de l'arrivée du printemps pour vous informer des nouvelles des différents dossiers de la Municipalité du canton de Saint-Camille.

**Administration et finances.** Les états financiers de la Municipalité pour l'année 2018 ont été présentés à la dernière séance du conseil. Nous vous ferons parvenir les détails dans un futur publipostage, mais je suis fier de vous annoncer que notre administration a réalisé un surplus de 45 065 \$.



**Sécurité publique.** Afin de mieux remplir notre mandat lors de situations d'urgences, notre administration a déposé une demande d'aide financière à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec. Nous avons reçu la confirmation que nous recevrons sous peu 10 000 \$ afin de se procurer des équipements pouvant être utilisés en cas de sinistres. Comme nous l'a rappelé la tempête de neige du 25 février dernier, nous ne sommes jamais à l'abri de ce genre de situations et ces sommes nous permettront de mieux les affronter.

Nous avons aussi conclu une entente avec l'entreprise responsable du transport scolaire, Autobus B. Dion, pour que nous puissions utiliser leurs autobus en cas de tempête de neige. Ainsi, advenant une autre situation comme celle du 25 février, nous pourrions assurer, en collaboration avec notre Service de sécurité incendie et l'équipe de déneigement, le transport des enfants de l'école en toute sécurité. Cela permettra donc d'éviter que de nombreux parents aient à se déplacer dans des conditions routières difficiles.

**Transport et voirie.** Le conseil municipal s'est engagé à utiliser les dernières sommes disponibles pour 2019 du Programme de la taxe sur l'essence pour recharger le rang 6, ainsi que le rang 1 et le chemin Miquelon. Ces travaux auront lieu d'ici l'été.

Les conditions météorologiques récentes de gel et de dégel ont eu des effets dévastateurs sur plusieurs de nos chemins. Je suis conscient que ce n'est pas une situation facile à vivre, mais puisque cette période se poursuit, il est impossible d'apporter des réparations à très court terme. Sachez cependant que nous faisons un suivi journalier de l'état de nos routes pour éviter le plus possible des accidents ou des bris et nous nous assurerons de corriger le tout aussitôt que la période de dégel sera terminée.

**Hygiène du milieu et environnement.** Ça y est : les bacs de compostage seront livrés durant la semaine du 8 avril pour une première collecte qui aura lieu le mercredi 15 mai. Nous vous rappelons que nous avons l'obligation de nous assurer de bannir les matières organiques de nos déchets pour l'année prochaine et c'est pourquoi notre administration a choisi de collecter le compost plutôt que vous exiger de le faire à domicile. Nous demeurons persuadés que cette solution demeure la plus évidente pour prendre ce virage et donnera à notre communauté le plus de chances d'atteindre l'objectif de ne plus envoyer de matières organiques au site d'enfouissement.

Pour ceux qui ne compostent pas encore, nous croyons qu'il s'agit d'une excellente occasion de mieux prendre soin de notre environnement. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un changement dans les comportements, mais nous avons confiance que comme la récupération il y a vingt ans, cela fera vite partie de vos habitudes.

Pour ceux qui compostent déjà à la maison, la collecte municipale vous permettra maintenant de vous débarrasser des restants de viandes, des os et des agrumes (entre autres) sans que cela soit envoyé au dépotoir. Votre collaboration est essentielle pour le succès de l'opération et nous comptons sur vous.

Suite à une rencontre fortuite avec le maire de Stoke, nous étudions aussi actuellement la possibilité de travailler avec cette municipalité pour organiser la récupération du verre. Plus de détails à venir!

**Aménagement, urbanisme et développement.** Pour plusieurs raisons pour lesquelles nous éviterons de donner des détails, la Municipalité a terminé le lien d'emploi qui l'unissait à son inspecteur en bâtiment, M. Stéphane Raymond. Pour le moment, la firme GESTIM accompagne la Municipalité depuis le début du mois de mars pour que le travail se poursuive sans conséquence pour les citoyens. Nous sommes actuellement dans une démarche pour trouver un successeur à M. Raymond, le tout en collaboration avec la Municipalité d'Ham-Sud avec qui nous partagerons la prochaine ressource.

Lors de la courte campagne électorale qui a mené à mon élection à titre de maire, je m'étais engagé auprès de vous à dynamiser le cœur villageois et la campagne en explorant les possibilités de développements domiciliaires. L'étude de faisabilité pour un réseau d'égoût et d'aqueduc, par exemple, s'inscrit dans cette démarche. C'est donc avec beaucoup de fierté que je vous annonce qu'une autre étape importante vient d'être franchie. Grâce à l'appui d'un programme gouvernemental qui fournira 70% de la somme, c'est un peu plus de 70 000 \$ que nous allons investir prochainement pour se faire accompagner par *Vivre en ville*, une organisation d'urbanistes spécialisés dans le développement des communautés rurales. Je tiens à remercier sincèrement la Corporation de développement et son coordonnateur, Olivier Brière, pour son travail dans ce dossier et nous avons hâte de nous mettre à l'ouvrage avec vous!

**Loisirs et culture.** Pour une deuxième année consécutive, la Municipalité distribue un peu plus de 10 000 \$ à des promoteurs qui en font la demande pour les soutenir dans l'organisation de projets culturels. S'inscrivant dans notre Entente de développement culturel qui nous unit avec le ministère de la Culture et des Communications et la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François, le conseil municipal est fier de vous annoncer les sommes qui seront octroyées pour l'année en cours :

- Maqu'Alors : 2 250 \$ pour le Festival international du Masque 2019;
- Les Broches à foin : 2 500 \$ pour le montage de la pièce *Les Belles sœurs* avec des citoyens;
- Le P'tit Bonheur : 1 500 \$ pour l'organisation de 5 soirées culturelles;
- Productions Ka : 1 850 \$ pour le tournage de capsules vidéos sur des artistes d'ici;
- La Bibliothèque de Saint-Camille : 1 750 \$ pour un projet de sculptures;
- Boulv'Art Saint-Camille : 2 250 \$ pour l'Académie de musique ancienne.

J'en profite pour remercier tous ceux qui ont déposé une demande dans cet appel à projets : vous contribuez à faire de notre village un lieu où les arts et la culture sont accessibles à toute notre population. Je tiens aussi à souligner l'excellent travail du comité de sélection piloté par la conseillère France Thibault!

Voilà, en bref, les derniers développements municipaux à Saint-Camille. Comme à l'habitude, je demeure à votre entière disposition si vous avez des questions et je vous invite au passage à venir assister aux prochaines séances du conseil municipal qui se déroulent les premiers lundis du mois, à 19 h, au bureau municipal.

Soyez heureux,



Philippe Pagé

Maire de la municipalité du Canton de Saint-Camille

[maire@saint-camille.ca](mailto:maire@saint-camille.ca)

819-578-7546